

UN REVENDEUR DE CIGARETTES À LA SAUVETTE CONDAMNÉ

Le tribunal de Paris a condamné ce mercredi un homme de 28 ans nommé Amar K. pour la vente illégale de tabac sur la voie publique samedi 17 janvier après-midi. Interpellé près de la Gare du Nord avec plusieurs cartouches de cigarettes de contrebande, ce vendeur à la sauvette a reconnu les faits commis il y a quelques jours.

Ce jeudi 22 janvier, le tribunal de Paris a condamné Amar K. à une peine de 400 euros d'amende pour le commerce illicite de tabac le samedi 17 dernier dans le quartier de la gare. Le prévenu, qui comparaisait libre, a expliqué aux magistrats qu'il se rendait régulièrement dans le quartier de Barbès à Paris pour acheter ses stocks de cartouches à bas prix auprès de grossistes clandestins. Les policiers en patrouille l'avaient surpris en pleine transaction avant de découvrir une dizaine de paquets dissimulés dans sa veste. Durant son réquisitoire, le procureur a fustigé une « économie souterraine qui pénalise les commerçants honnêtes » tout en rappelant que la provenance de ces produits restait inconnue.



Tribunal de Paris

« C'était pour me dépanner »

Interrogé sur les raisons de ce trafic, le jeune homme s'est défendu en expliquant qu'il était un peu coincé avec des dettes et qu'il « n'a plus un euro pour finir le mois ». Il a ainsi déclaré à la barre que « c'était juste pour me dépanner un peu parce que j'ai beaucoup de galères d'argent en ce moment, j'ai pas réfléchi et je pensais pas que ça irait aussi loin ». Son avocat a mis en avant le fait que son client n'avait jamais été condamné auparavant et qu'il cherchait simplement un moyen rapide de payer ses factures. Après une délibération

rapide, les juges ont opté pour une amende significative de 400 euros, afin de décourager toute récidive dans le secteur. La présidente a conclu l'audience en affirmant avec fermeté que « l'espace public n'est pas un bureau de tabac à ciel ouvert ». Amar K. quitte le tribunal avec la confiscation définitive de ses marchandises.

Julie Aubry